

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU**

**Séance # 06-2018**

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 4 juin 2018 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, sous la présidence de Monsieur Christian Pilon, Maire.

Sont présents:

M Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
Mme Micheline Cloutier, conseillère	siège #3
M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absence motivée :

M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
------------------------------	----------

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

**06-104-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par M. Julien Chartrand**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**06-105-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENU LE 7 MAI 2018 (#05-2018)**

**Il est proposé par M. Raymond Ménard**

**QUE** le procès-verbal de la session tenue le 7 mai 2018 (#05-2018) soit adopté tel que présenté.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES**

Aucune question.

**06-106-18 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201800265 À #201800371)**

**Il est proposé par M. Thierry Dansereau**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-106-18 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201800265  
À #201800371) (suite)

**QUE** les comptes payés par les chèques #201800265 à #201800371 pour un montant de **88 420,54\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100166).

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

---

Paul St-Louis  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

- Min. des forêts, de la faune et des parcs et M. Stéphane Bisson, Président de l'Association motoneigistes Vallée de la Nation - Autorisation de passage des motoneigistes sur le chemin Dollard-des-Ormeaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h05  
11 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE MAI 2018

06-107-18 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX (PAI#09-18 À PAI#11-18)

Il est proposé par M. Julien Chartrand

**QUE** ce conseil ratifie les rapports **Pai#10-18 à Pai#11-18** couvrant la période du 8 avril au 19 mai 2018. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **51 339,82\$**.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

RAPPORTS ADMINISTRATIFS - MAI 2018

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies

RAPPORT DES COMITÉS

**A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

**RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE MAI 2018**

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal, le Directeur général/Secrétaire-trésorier dépose le rapport sommaire des activités financières de la municipalité au 31 mai 2018.

**06-108-18 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS**

**Il est proposé par Mme Micheline Cloutier**

**QUE** ce conseil autorise le paiement pour les frais de déplacements et de représentations suivants :

Raymond Ménard, conseiller 135,00\$

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**06-109-18 MANDAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

**CONSIDÉRANT** le mandat d'assistance technique de 5000\$ datant de février 2015 et augmenté à 10 000\$ en août 2017 ;

**CONSIDÉRANT** que ce dernier a été dépassé d'environ 2 000\$ ;

**Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** ce conseil accepte d'accorder à Quadrivium un budget supplémentaire pour l'année 2018 afin de produire le plan des réseaux (non géoréférencé), avec photo et cadastre en arrière-plan pour localiser les vannes et les regards.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-110-18 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE- LOT  
4 852 716 - CHEMIN DES CASCADES

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a soumis une offre d'achat à Hydro-Québec sur le lot 4 852 716;

**CONSIDÉRANT** qu'il est de pertinent de procéder à une évaluation environnementale de ce dit lot au préalable de son acquisition;

**CONSIDÉRANT** la municipalité à procéder à un appel d'offre par invitation pour obtenir des services professionnels à cette fin;

**Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Thierry Dansereau**

**QUE** ce conseil retienne les services professionnels de la firme Blu Metric Environnement, tel que présenté dans l'offre de services datée du 1 juin 2018, au montant de 1,750,00\$ taxes en sus.

**ET QUE** M. Pierre Villeneuve, Inspecteur en bâtiment et en environnement soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-111-18 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE LA CJS À  
PLAISANCE ÉTÉ 2018

**CONSIDÉRANT** l'aide financière et les discussions au budget 2018;

**Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** ce conseil, retienne les services de :

Pascale Lepage Schneider, domicilié au 685 montée du Gore à Lochaber;

**QUE** l'horaire de travail de la coordonnatrice sera de 40 heures/semaine;

**QUE** le taux horaire sera de \$/heure pour une durée de 8 semaines;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-111-18 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE LA CJS À  
PLAISANCE ÉTÉ 2018 (suite)

**QUE** le Directeur général/Secrétaire-trésorier soit et est autorisé à effectuer les transactions nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT #443-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #349-  
04/FEUX EXTÉRIEURS

M. Raymond Ménard, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement #443-18 modifiant le règlement #349-04/feux extérieurs concernant la tenue d'activités de feux artifices.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET  
RESTAURATION

06-112-18 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 16  
AVRIL 2018

**CONSIDÉRANT** le dépôt du procès-verbal du 16 avril 2018 du comité consultatif d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations dudit procès-verbal ;

**Il est proposé par Mme Micheline Cloutier**

**QUE** ce conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour les résolutions #18-04-24 à #18-04-26.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-113-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB 17-05-39/IMPLANTATION DES ROULOTTES DANS LA COUR ARRIÈRE

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire modifier les dispositions concernant le remisage des roulottes dans la cour arrière des lots transversaux;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire modifier les dispositions concernant le remisage des roulottes dans la cour arrière des lots transversaux;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 15 janvier 2018;

**Il est proposé par M. Julien Chartrand**

**QUE** ce conseil adopte le règlement **URB 17-05-39 Implantation des roulottes dans la cour arrière.**

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

06-114-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB 18-05-40/AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COM-B (209)

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de modification au règlement de zonage a été soumise concernant la propriété sise au 276, rue Desjardins, appartenant à la Corporation North Nation Mills Inc;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire agrandir la Zone communautaire et commerciale spécifique COM-b 209 afin d'inclure la propriété sise au 276, rue Desjardins;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-114-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB 18-05-40/AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COM-B (209)  
(suite)

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 7 mai 2018;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil adopte le règlement URB 18-05-40 Agrandissement de la Zone COM-b (209).

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

E) TRANSPORT ET VOIRIE

06-115-18 ADOPTION DU RÈGLEMENT #435-18/DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 401 940\$ ET UN EMPRUNT DE 401 940\$ POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CHEMIN DES PRESQU'ÎLES - PHASE II

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la session du conseil tenue le 7 mai 2018;

En conséquence,

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil adopte le règlement numéro 435-18 pour emprunter et dépenser 401 940\$ afin de procéder à des travaux de réfection d'un tronçon du chemin des Presqu'îles - Phase II.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) POLITIQUE FAMILIALE

G) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ITEMS

PÉRIODE DE QUESTIONS

20h04

10 personnes sont présentes.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-116-18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20H33

Il est proposé par Mme Micheline Cloutier

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si  
l'adoption de cette résolution est  
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

---

Christian Pilon  
Maire

---

Paul St-Louis  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier